

AVANT-PLAN

PREMIER RIDEAU

PLANS INTERMÉDIAIRES

ARRIÈRE-PLAN



PAYSAGE, PAYSAGES...
9 LE DEVENIR DES PAYSAGES
OCTOBRE 2006
CULTURALITÉ - AEB - LEADER+

ENTRE JAUCHE ET AUTRE-ÉGLISE

LE DEVENIR DES PAYSAGES

REGI PAR DES DOCUMENTS LEGAUX... MAIS PAS SEULEMENT.

Les paysages peuvent évoluer selon un scénario positif ou... négatif. Gardons-nous donc de choix peu judicieux et prenons conscience des effets des documents officiels.



Parfois, le plan de secteur (document légal répartissant le territoire en zones ayant chacune une fonction spécifique) autorise le comblement de l'espace non bâti entre deux noyaux bâtis.



Un bosquet intéressant du point de vue paysager peut disparaître du jour au lendemain s'il n'est pas, selon le plan de secteur, situé en zone forestière (mais par exemple en zone agricole).



La mécanisation de l'agriculture requiert des parcelles de plus en plus vastes. Soit, cette fusion de parcelles est réglée entre agriculteurs individuels. Soit, elle émane d'une initiative officielle, dite de remembrement.



Avec l'avènement de la voiture individuelle, l'utilisation des chemins de campagne par la population ne se fait plus guère que pour des raisons récréatives. D'autre part, la rationalisation de l'agriculture peut également entraîner une désaffectation de certains chemins. Ainsi se perd un potentiel intéressant en termes de mobilité douce.



Peu rentables d'un point de vue agricole et économique, les zones humides non officiellement protégées sont souvent transformées en plantations de peupliers ou remblayées. Ces interventions altèrent le caractère humide des zones concernées et y banalisent la flore, base de la pyramide écologique.



Nos modèles hérités des années 50 nous poussent parfois à privilégier un jardin « tiré au cordeau ». Mais propreté et netteté ne riment pas toujours avec convivialité, ni avec biodiversité !

L'ÉVOLUTION DE NOS PAYSAGES DÉPEND DONC AUSSI BIEN DE DOCUMENTS AYANT FORCE DE LOI QUE D'ACTES QUOTIDIENS DE NOUS TOUS. D'OÙ L'IMPORTANCE DE LA SENSIBILISATION. ET POURQUOI PAS VIA UN PROGRAMME PAYSAGE ?